

PARCOURS

Juin 2022 • n°35 | L'empreinte du Clos du Nid

Les foyers de vie prennent un virage inclusif



Actus
Mme Bienveillance
au Clos du Nid

Regards croisés
Montessori
au saut du lit

Rencontre avec
Jacques Blanc

En bref... 4

Les actus du Clos

**Actualités 6**

Madame "Bientraitance"

L'expérimentation
SERAFIN PH**Rencontre 10**Jacques BLANC,
Président du Clos du Nid**Regards croisés 12**Montessori
au saut du lit !**Dossier 14**Les foyers de
vie prennent un
virage inclusif**Pôle position 20**Les ESAT sur la Foire
de La Lozère !Le parc photovoltaïque
inclut un projet social**Flash Back 25**L'Armée offre au
Clos un bâtiment
et une devise**Du côté de l'A2LFS 24**Le SSR Addictologie de la
Canourgue rejoint l'A2LFS

Un jour nouveau

C'est parce que nous agissons, en responsabilité, au service des résidents et guidés par la seule volonté de servir leurs intérêts, que notre belle institution a de l'avenir. Innovant, vertueux, précurseur, le Clos du Nid est un acteur clé du territoire, un pourvoyeur d'emplois comme de solutions, le seul recours, parfois, pour de nombreuses familles. Il est aussi, et avant tout, ce lien qui nous réunit. Il est un "nid", un espace de sécurité où se perpétue une tradition d'accueil et de soin, avec toute l'attention et le savoir-faire dont nous sommes capables. Il est tout cela, et tellement plus à la fois !

C'est le message que véhiculeront notre nouveau logo (vitrine de nos savoirs) et cette nouvelle version du magazine "Parcours", repensé pour faire connaître nos plus belles initiatives, nos nombreux projets et pour rappeler que l'innovation et l'excellence sont un combat de chaque instant. En dévoilant notre nouvelle image, rassurez-vous, nous ne changeons ni notre façon d'être, ni notre façon d'agir. Nous nous montrons simplement sous un jour nouveau, plus ouvert aux autres encore. Notre environnement évolue, notre stratégie évolue... et notre image avec. En nous appuyant sur le passé, nous apprenons à parler de nous au futur.

L'avenir n'est pas qu'un concept car nous avons le pouvoir d'agir. Ce qui sera vrai demain est déjà une réalité pour chacun des résidents et, bien sûr, pour nous aussi.

Le Docteur Jacques BLANC
Président

**"Traitez les gens
comme s'ils étaient
ce qu'ils pourraient
être et vous les
aiderez à devenir
ce qu'ils sont
capables d'être"**

Johann Wolfgang
von GOETHE

Parcours 35 du "Clos du Nid" - Juin 2022

est édité par la Direction générale de l'Association "Le Clos du Nid", Avenue Pierre Sémard, 48100 Marvejols - www.closdunid.asso.fr
 Directeur de la publication et de la rédaction : Patrick Julien • Rédaction : Direction de la communication et Direction Générale du "Clos du Nid"
 Crédits photos des établissements : Jean-Louis Valentin • Autres photos : Droits réservés "Le Clos du Nid" - p.8 : ©manusapon, p.12 : ©ake1150
 Conception graphique, réalisation : Héméra Studio • Impression : Imprimerie des 4 - 71 rue de la Méridienne - 48100 Marvejols

Une nouvelle directrice pour la Maison des Sources et le Foyer d'hébergement Bouldoire



En ce début d'année, Marjorie Eschich a pris la direction de la Maison des Sources, Etablissement d'Accueil Temporaire et d'Urgence (EATU) et du Foyer d'hébergement Bouldoire. Préparatrice en pharmacie de formation, elle a effectué la globalité de son parcours dans le domaine sanitaire au sein de différents centres hospitaliers sud de la France où, suite à l'obtention d'un master RH, elle évolue vers des fonctions de cadre avec des missions transversales : gestion de pool de remplacement, gestion des unités Covid... Son recrutement au Clos du Nid est son premier poste dans le médico-social. Nous lui souhaitons la bienvenue et en profitons pour souhaiter pleine réussite à Séverine Plagnes, désormais Directrice de l'OFTS à Marvejols, à qui elle succède.

Patrick Julien, administrateur du GCSMS du Handicap de Lozère



Le Groupement de Coopération Sociale et Médico Sociale (GCSMS) du Handicap de Lozère se compose de 10 Associations œuvrant dans le champ du handicap : Le Clos du Nid, l'A2LFS, l'ADAPEI-48, Les Résidences Lozériennes d'Olt, les Résidences Saint Nicolas, Les Genêts, l'Arc en Ciel, Du Guesclin, Sainte Angèle et l'Association l'Éducation par le Travail. Lors de la dernière Assemblée Générale c'est Patrick Julien, Directeur Général du Clos du Nid, qui a été renouvelé au poste

d'Administrateur du GCSMS. Le groupement s'est réuni de façon régulière ces derniers mois afin de se concerter et d'amener des réponses communes aux problématiques inhérentes à l'actualité, notamment pour le SEGUR de la Santé. Le travail mené en commun sur ces dossiers a été reconnu par les autorités de tarification et particulièrement le Conseil Départemental de la Lozère qui a salué cette capacité de réponse coordonnée. ●

Le Clos du Nid en renfort à l'AIPPH pour quelques mois



Depuis quelques semaines, Patrick Malfroy, Directeur du Pôle travail adapté au sein du Clos du Nid, est détaché pour la moitié de son temps sur l'AIPPH*. Cette Association, située à Mende et présidée par M. Roland Atgé, gère entre autre, Cap Emploi sur le département et intervient auprès des personnes en situation de handicap pour favoriser leur insertion professionnelle ou leur maintien dans le travail.

Cette coopération arrive à un moment charnière pour les 2 associations : d'un côté un rapprochement est à construire entre les 2 SPE** que sont Cap Emploi et Pôle Emploi, de l'autre, un travail est à conforter au niveau des sorties d'ESAT et de l'Emploi Accompagné. Le Président Blanc lors de l'Assemblée Générale s'est félicité de ce rapprochement qui « traduit non seulement la volonté d'ouverture du Clos du Nid, mais aussi toute la complémentarité de ces 2 Associations pour répondre de façon cohérente aux besoins des demandeurs d'emploi ou des travailleurs en situation de handicap. » ●

*AIPPH : Accompagnement - Insertion des Personnes et des Personnes Handicapées
**SPE : Service Public pour l'Emploi

Les petits-déj du PCPE



Le PCPE, Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées, est un dispositif récent porté par Le Clos du Nid et les Résidences Lozériennes d'Olt pour proposer des accompagnements à des personnes en situation de handicap et éviter les ruptures de parcours. Pour présenter et expliquer cette

nouvelle prestation, les équipes organisent des petits-déj pour amener toutes les informations nécessaires aux professionnels concernés et favorise les échanges au travers d'un format de réunion atypique. Les équipes du PCPE vont se déplacer sur les différents bassins de vie du territoire. Après Marvejols et Mende, les petits-déj vont s'exporter sur Florac, Langogne ou encore Saint Chély d'Apcher. Cette présentation s'adresse à tous les professionnels susceptibles de pouvoir orienter des personnes vers ce dispositif. Les premières réunions ont déjà rassemblé plus de 30 personnes chacune. Original, convivial et efficace ! ●

L'Assemblée Générale de l'Association

En avril s'est tenue l'Assemblée Générale du Clos du Nid. Présidée par le Dr Jacques BLANC, cette instance a permis de réunir une majorité de ses membres pour statuer sur des dossiers importants. Après la validation des résultats, de leur affectation et des hypothèses pour construire l'EPRD 2022*, l'Assemblée a pu visionner le rapport d'activité en images ; une vidéo réalisée par les Résidents du Foyer La Colagne, dans le cadre d'un atelier vidéo de l'Atelier Occupationnel Marvejolais (ATOM) et évoquer les grands projets en cours et à venir. Parmi les personnalités invitées, M. Stéphane Ribaud, Directeur-adjoint de la Direction Départementale de l'ARS, a encouragé l'Asso-

ciation à poursuivre toute l'action engagée sur l'Autisme et a souligné l'importance du travail mené, du diagnostic jusqu'à la prise en charge. Il s'est dit également très intéressé par le travail amorcé au sein du Pôle MAS pour l'accueil des situations complexes. Une intervention qui souligne les capacités de l'Association à adapter son offre au profit des personnes accueillies. ●

*EPRD : Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses



Regardez le film présenté lors de l'AG : les pôles ne perdent pas le nord !



De nouveaux outils de communication

Le changement de logo du Clos du Nid s'est accompagné de nouveaux outils de communication. Si elle avait l'habitude de rédiger chaque année un document, appelé Rapport de Vie Institutionnelle (RVI), qui reprenait dans le détail toute la vie des établissements, l'Association s'est désormais dotée de plaquettes synthétiques,



documents hybrides entre les anciens RVI et l'outil de communication externe.

Ces plaquettes sont consultables sur le site internet www.closdunid.asso.fr



Madame “Bientraitance” au Clos du Nid

Par le Pr Jean-Philippe Boulenger

Le Clos du Nid a eu le grand plaisir d'accueillir Madame Alice Casagrande, Présidente de la Commission Nationale pour la Lutte contre la Maltraitance et la Promotion de la Bientraitance pour une intervention auprès des professionnels de l'Association sur le thème de “l'Association des savoirs”.

Spécialiste des problèmes éthiques et de maltraitance concernant les publics les plus vulnérables, Madame Alice Casagrande a exercé des fonctions importantes dans des organisations nationales comme la Croix Rouge, l'ANESM, la FEHAP, et contribue aux travaux du comité consultatif des personnes handicapées et du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge ainsi qu'aux activités du comité d'éthique du groupe hospitalier Kremlin-Bicêtre. Elle a récemment été sollicitée pour participer aux travaux de la commission indépendante sur les abus sexuels dans l'église.

Madame Alice Casagrande a animé la conférence des professionnels organisée au Pôle Bois sous la présidence du Président Jacques Blanc et de Monsieur Patrick Julien pour évoquer le thème de “l'Association des savoirs”, un nouveau paradigme qui devrait guider l'implication des professionnels du médico-social dans le soin, l'accompagnement social et l'autonomie des personnes en situation de handicap. Ce paradigme est simple : il est basé sur la prise de conscience que les patients des structures sanitaires comme les usagers/résidents des établissements médico-sociaux sont porteurs d'un savoir qui leur permet de participer de façon active aux décisions les concernant, savoir de nature différente mais complémentaire de celui porté par les professionnels. Ce savoir “expérientiel” lié à leur confrontation à la maladie, au handicap, aux institutions et aux situations sociales dégradées qu'ils peuvent avoir vécues est en effet porteur d'un enseignement susceptible d'éclairer les décisions prises à leur égard dans une véritable dynamique de partenariat. Des travaux initiés par la Faculté de Médecine

de l'Université de Vancouver au Canada ont d'ailleurs abouti à une déclaration solennelle priorisant cette “Association des savoirs” pour une co-construction des projets personnalisés concernant aussi bien les

**Les usagers/
résidents des
établissements
médico-sociaux
sont porteurs
d'un savoir qui
leur permet de
participer de
façon active
aux décisions
les concernant.**

patients que d'autres populations vulnérables et valorisant dans les établissements des initiatives nouvelles comme par exemple la pair-aidance et l'accueil des nouveaux professionnels par des tuteurs usagers de ces établissements.



Madame Alice Casagrande avait aussi rendez-vous avec deux groupes de professionnels du Pôle Travail et Habitat Inclusifs pour aborder de manière plus concrète la mise en œuvre de ces principes et l'instauration d'une dynamique d'autodétermination dans l'accompagnement quotidien des personnes accueillies. La présentation de plusieurs cas concrets a amené les participants à confronter leurs réactions à des situations problématiques relatives à l'autonomie des personnes accompagnées et à évoquer un certain nombre de moyens susceptibles de faciliter leur auto-détermination. Mme Alice Casagrande devait notamment insister sur l'importance d'une réflexion individuelle sur la manière dont nous concevons nos relations avec la personne en situation de handicap (langage, réciprocité, respect des choix, capacité à proposer des alternatives à des parcours souvent prédéfinis...).

D'un point de vue institutionnel, les échanges suscités par les mises en situation ont également permis de souligner l'importance d'une cartographie des ressources internes et externes susceptibles de promouvoir la dynamique d'autodétermination et d'aborder par ce biais la pair-aidance dont la pertinence s'impose de plus en plus à nos établissements. Les participants ont unanimement regretté le temps trop court consacré à cette présentation stimulante qui a véritablement fait écho à nombre de leurs préoccupations quotidiennes. ●



Des établissements du Clos du Nid, candidats à l'expérimentation SERAFIN PH

En début d'année, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et la Direction Générale de Cohésion Sociale (DGCS) ont recruté 1200 structures pour préciser le futur modèle de tarification SERAFIN-PH et en simuler les impacts, parmi lesquels 5 établissements du Clos du Nid et de l'A2LFS, "volontaires" pour participer à l'expérimentation.

Le projet SERAFIN-PH (Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées) a pour objectif de réformer le financement des établissements et services accompagnant des personnes en situation de handicap. Des études sont en cours depuis 2014 pour, à terme, proposer un nouveau dispositif d'allocation de ressources à ces établissements et services.

La phase 2 de la réforme, qui va permettre de préciser le modèle de tarification cible et d'en simuler les impacts, prévoit une expérimentation en 2022 auprès d'établissements volontaires.

L'objectif est de :

- S'assurer que les composantes tarifaires prévoient l'attribution aux ESMS-PH de ressources tenant compte des caractéristiques des personnes qu'ils accompagnent pour répondre à leurs besoins
- S'assurer que le futur modèle soit adapté aux nouvelles modalités d'organisation issues de la stratégie quinquennale d'évolution et de transformation de l'offre médico-sociale
- D'ajuster le pré-modèle de financement et arrêter, via des simulations ex-post, le futur modèle qui sera déployé avec l'ensemble des partenaires concernés.*

Le Clos du Nid et l'A2LFS ont engagé 5 établissements dans cette expérimentation :

- Le Foyer de vie Lucien Ozio
- Le Foyer de vie l'Horizon
- L'ESAT Bouloire
- L'ESAT La Colagne
- La MAS de Civergols

Chaque professionnel des établissements recueille des données concrètes sur les activités quotidiennes et le temps consacré à

chacune de ces activités. Ce recueil se fait sur deux périodes de "coupe" obligatoires : une première "coupe" d'une semaine, réalisée début mars et une seconde de 2 semaines courant juin.

Ces données sont ensuite saisies sur une plateforme nationale pour être analysées.

Quel intérêt pour un établissement ou service médico-social à participer ?



Thierry Roué, Chef de service Dispositif d'hébergement de Bouloire et ESAT la Colagne

« Cet exercice doit être considéré comme une opportunité. Il peut être assimilé à une évaluation qui permet, d'une part, de mettre en lumière les qualités et les défauts d'une organisation et, d'autre part, de formaliser clairement le travail réalisé par les professionnels de proximité (Moniteurs-éducateurs, AES...). Je pense que certaines problématiques vont ressortir. On se rend compte par exemple qu'en fonction des ateliers, les prestations ne sont pas les mêmes. À l'issue de la seconde coupe, on va pouvoir ajuster et faire des propositions quant aux points à améliorer et aux solutions à faire émerger. »



Yoann Le Rouzic, Directeur-adjoint des Finances

« Le service financier coordonne, avec l'appui de Sandrine Fages aux Affaires Générales, cette nouvelle phase d'expérimentation et pilote notamment Morgane Douet, l'agent de saisie, qui se charge de renseigner sur la plateforme nationale toutes les données recueillies par les professionnels. Les motivations qui nous ont amenés à participer à cette seconde phase d'expérimentation sont de 2 ordres. Premièrement, c'est pour que les établissements s'accoutrent à cette nouvelle réforme, se familiarisent avec cette nomenclature. Secondement, c'est un moyen de rendre compte, auprès des autorités de tutelle, des prestations réelles de nos établissements, avec éventuellement peser dans la réforme pour les faire valoir. » •

SERAFIN
PH

*www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/la-cnsa-et-la-dgcs-recrutent-1200-structures-pour-preciser-le-futur-modele-de-tarification-serafin-ph-et-en-simuler-les-impacts



Rencontre avec... Jacques BLANC, Président du Clos du Nid

Le Clos du Nid vient de dévoiler sa nouvelle image. Qu'est-ce qui a déclenché cette démarche ?

La communication n'a jamais été ma préoccupation. C'est une véritable erreur ! L'ensemble de l'équipe de direction, M. Julien notamment, Directeur Général, mais aussi certains membres du Conseil d'Administration, m'ont résolu à franchir le pas. Je reconnais aujourd'hui que c'est un élément essentiel.

J'y vois en effet un double intérêt, tant en interne pour les professionnels et les résidents afin de valoriser leur travail respectif, qu'en externe pour les familles et tout l'environnement local voire régional et national, pour mettre en avant nos projets.

Nous avons donc décidé de créer une Direction de la Communication et de recruter sa Directrice, Anne Clémens, afin qu'elle nous lance dans cette nouvelle dynamique.

Comment cette nouvelle communication se traduit-elle ?

Anne Clémens nous a d'abord amené à arrêter notre positionnement : quels éléments forts nous définissent ? L'innovation, l'évolution de l'offre dans une logique de parcours, l'adaptation et les capacités d'ouverture vers de nouvelles opportunités. Partant de là, on a déjà retravaillé notre logo qui n'était pas totalement en phase avec ces orientations. Après de

nombreuses réflexions et de vives discussions, ce nouveau logo affirme bien notre identité. Mais je laisse le soin à M. Julien d'expliquer visuellement les nouveaux éléments de notre image.*

C'est une impulsion nouvelle pour l'Association ? La volonté d'affirmer quelque chose ?

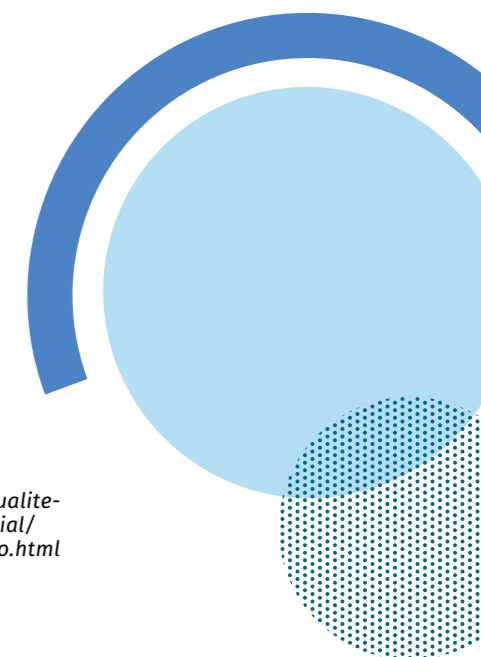
Cette nouvelle image symbolise parfaitement bien notre nouvelle modernité. Cette modernité existe dans les faits avec le renforcement de la démarche inclusive notamment. Cela se traduit concrètement au quotidien par l'évolution des conditions d'hébergement avec 80 logements en ville ou l'ouverture d'une unité d'enseignement externalisée pour les enfants de l'IME à l'école privée de Marvejols, par exemple.

Nous nous retrouvons là avec la plus grande caractéristique du Clos du Nid qui a toujours été de s'adapter aux réalités évolutives de la personne en situation de handicap. La nouvelle communication doit à la fois symboliser, accompagner, valoriser et consacrer cette capacité. ●



* www.closdunid.asso.fr/l-actualite-des-etablissements/siege-social/le-clos-du-nid-change-de-logo.html

Cette nouvelle image symbolise parfaitement bien notre nouvelle modernité.





Montessori au saut du lit !

Parce que l'autonomie des résidents se travaille dès les premiers instants de la journée, le Foyer de vie et le FAM de Saint Héliion ont expérimenté l'approche Montessori sur un moment phare de la journée, le petit-déjeuner, et ont rapidement observé les bénéfices de gestes simples, mais loin d'être anodins, comme nous l'explique Eve Aguessy, psychologue stagiaire, supervisée par Karine Bourbon, psychologue.

Eve Aguessy, vous avez conduit récemment une expérimentation consistant, en synthèse, à réorganiser le rituel du petit-déjeuner. Pourquoi ?

Le Clos du Nid s'intéresse de près aux méthodes innovantes capables d'offrir aux résidents, à l'autonomie plus ou moins affirmée, un meilleur confort de vie. En stage au sein de l'établissement de Saint Héliion, j'ai donc proposé, sur la base de mes observations, de continuer à explorer la philosophie Montessori pour repenser la façon dont nous servions le petit-déjeuner. Il avait en effet été observé que sur un échantillon de 12 patients, un quart se levait très tôt et se trouvait donc en position d'attente jusqu'au moment du petit-déjeuner, servi vers 8h. Cela générait des troubles du comportement, comme une déambulation compulsive et des répétitions verbales qui compliquaient, par ailleurs, le travail des équipes. Sans compter qu'une fois à table, l'attente relative au service à l'assiette pouvait renforcer ce sentiment d'agitation. On s'est demandé comment remédier à cette situation. Nous est alors venue une idée toute simple : changer l'organisation du petit-déjeuner en adaptant les horaires, la disposition des tables et en achetant des thermos et quelques panières en osier pour disposer le beurre, le pain et la confiture, en mode "libre-service".

En quoi cela a-t-il changé quelque chose ?

Cette décision a été prise afin de renforcer l'autonomie des résidents. Plutôt que de leur servir le café ou le chocolat chaud, nous leur avons montré comment faire usage, à leur gré, des thermos, que nous avons disposé sur les tables.



Idem pour le pain. En cela, nous suivons l'enseignement Montessori, qui préconise aux aidants d'adopter une posture de "facilitateur". En faisant tout à leur place, jusqu'à verser leur boisson chaude dans leur tasse, on ne leur rendait pas service, au contraire !

La philosophie Montessori exige de questionner tous nos gestes du quotidien.

Et nous ouvre les yeux sur la bonne posture à adopter ! Les résidents vivent ici, c'est leur domicile. Nous, nous ne faisons qu'y travailler. Nous sommes chez eux. C'est donc à nous de nous adapter.

Quels bénéfices avez-vous pu observer ?

J'ai conduit cette expérimentation sur un échantillon de sept résidents, sur une période de deux mois (mars à mai 2022) et en observant une multitude d'indicateurs significatifs comme la déambulation, les répétitions verbales et le degré d'autonomie sur sept

point clés du petit-déjeuner (se servir à boire et à manger, aider les autres, débarrasser la table...). J'ai pu constater des progrès visibles, surtout sur les personnes les plus autonomes de mon panel. Le changement a été bien accueilli. Ce que je n'avais pas anticipé, par contre, c'est que la remise en cause des rituels requiert aussi l'adhésion pleine et entière des équipes aidantes si on veut que l'expérimentation soit concluante. À cela, on voit que l'approche Montessori est profondément humaine. C'est une philosophie de vie bénéfique pour tous, mais qui doit être partagée. Et donc, pour cela, expliquée.

Que retenir-vous de cette expérimentation ?

Que le moindre geste, le moindre mot, peut résonner fortement, surtout quand on interagit avec un public en situation de handicap ou en manque d'autonomie. Nul besoin, par ailleurs, d'outils coûteux et sophistiqués : observer, écouter, analyser, suffit la plupart du temps à mettre le doigt sur la meilleure solution. ●



Guy et Anne-Marie devant la vitrine du Secours Populaire à Marvejols

Les foyers de vie prennent un virage inclusif !

Établissements au périmètre défini encore trop souvent par défaut, les foyers de vie se sont longtemps concentrés sur des missions éducatives et occupationnelles. Aujourd'hui, ils s'affirment et veulent occuper différemment leur place dans le paysage médico-social. Avec des offres de services nouvelles et diversifiées, une réelle volonté d'ouverture, ils s'engagent résolument dans une dynamique inclusive et s'inscrivent pleinement dans la volonté du Clos du Nid d'ouvrir encore de nouvelles voies.

Les Foyers de vie, de l'inaptitude au travail à la valorisation des capacités

Les foyers de vie sont nés du constat de l'insuffisance de l'organisation binaire en place durant des décennies. La prise en charge du handicap s'est appuyée longtemps sur une approche de l'accompagnement réduite à 2 axes : le travail et le soin. Les personnes en situation de handicap en capacité de travailler étaient orientées vers des ESAT et hébergées dans un foyer. Les personnes n'en n'ayant pas les capacités et nécessitant des soins étaient orientées vers des FAM ou des MAS. « *Entre le travail et le soin, rien* »⁽¹⁾.

C'est la Loi de 1975, dont le rapporteur fut le Dr Jacques Blanc, « qui autorise l'innovation et l'expérimentation et permet à des professionnels d'inventer des structures aux contours indéfinis [...] et une circulaire de 1986 relative à la mise en place d'un programme expérimental d'établissements d'hébergement pour adultes gravement handicapés qui reconnaît officiellement l'existence des foyers de vie ».⁽²⁾

Aujourd'hui, cette reconnaissance n'empêche pas une définition encore hésitante : « *Le foyer de vie est destiné aux personnes ne relevant ni d'un établissement et service d'aide par le travail (ESAT), ni d'une maison d'accueil spécialisée (MAS), ni d'un foyer d'accueil médicalisé (FAM).* » peut-on lire sur le site du Ministère⁽³⁾.

Aujourd'hui, si la réponse au besoin d'une population d'adultes en situation de handicap ayant une certaine autonomie pour pouvoir réaliser des activités adaptées à leurs capacités, n'est plus à démontrer, l'image de l'établissement cantonné à de l'oc-

cupationnel est à redessiner. Peu connus, souvent discrets, les foyers de vie ont l'ambition de casser le cadre dans lequel ils ont été enfermés : un accompagnement centré sur des activités occupationnelles, pour un public aux capacités réduites.

Trop longtemps définis par ce qu'ils n'étaient pas, les foyers de vie s'affirment désormais et veulent ouvertement montrer ce qu'ils sont.

Une dynamique de parcours

Les foyers de vie se sont adaptés aux évolutions des politiques publiques. Alors que durant de nombreuses années la réponse à une situation de handicap était l'orientation dans un établissement ou un service, dans une logique de "place", la nécessité de sortir de ce système s'impose aujourd'hui. La personne handicapée ne doit plus s'adapter à une prise en charge "clé en main" mais doit avoir le choix de son projet de vie. La réponse doit s'organiser en fonction de la demande et non plus de l'offre. L'accompagnement doit être fait sur mesure au travers de prestations modulaires et modulables.

La transformation de l'offre médico-sociale impose aux établissements de réorganiser leurs modes de prises en charge non seulement pour répondre à la demande d'inclusion sociale, mais surtout pour sortir des réponses par défaut à des situations fragilisées ou complexes parfois.

Un enjeu que les foyers de vie appréhendent et une transformation qu'ils ont déjà bien amorcée : Les foyers de vie proposent à la personne en situation de handicap une prise en charge plus adaptée à ses besoins, ses envies et ses capacités, en lien avec son projet et lui

garantissent la construction de son parcours de vie qui ouvre d'autres perspectives.

Les Foyers de vie au Clos du Nid

L'Association compte 3 Foyers de vie :
 • Le Foyer de vie l'Horizon, situé à Saint Germain du Teuil, accueille 42 personnes
 • Le Foyer de vie Lucien Ozio, situé à Marvejols, accueille 35 personnes
 • Le Foyer de vie Saint Hélion, situé à Marvejols, accueille 24 personnes

Ces 3 foyers sont intégrés au Pôle occupationnel et médicalisé avec les 2 Foyers d'Accueil Médicalisés : Les Bernades à Chanac et Saint Hélion à Marvejols.



Jean-Luc Escalé

C'est Jean-Luc Escalé qui est coordinateur de ce pôle. Selon lui, les établissements doivent non seulement prouver leur expertise en termes d'accompagnement mais aussi s'ouvrir d'avantage vers l'extérieur. Les Foyers de vie, au Clos du Nid, sont réputés pour la richesse de leurs activités qui s'inscrivent dans les logiques de projets personnalisés. Elles doivent conserver une dimension occupationnelle pour ceux qui en ont besoin ou qui simplement le souhaitent, mais nous devons pouvoir proposer aussi d'autres offres tournées vers le soin à la personne par exemple ou des activités plus structurées comme

c'est le cas avec le dispositif de Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels qui s'appuie notamment sur des référentiels métiers de l'AFPA et des processus d'apprentissages (qui permettent à certains de revenir vers un emploi). Ces offres doivent soutenir les logiques de parcours, offrir des alternatives au "tout occupationnel" pour répondre au mieux à la diversité des publics accueillis dans les foyers de vie.

Pour cela, il faut dynamiser, renforcer et formaliser les partenariats et coopérations avec les associations locales, les institutions publiques et tous les acteurs du secteur. « Si ce développement doit permettre de diversifier les offres de services proposées aux résidents, il doit avoir pour finalité de développer la capacité de chacun d'agir sur son environnement. L'objectif étant ainsi de favoriser les accès à la citoyenneté et de soutenir, dans le cadre des politiques publiques, une démarche inclusive voulue par l'Association. » continue-t-il.



Camille, prise en charge à l'IMPro Le Galion

Ces actions volontaristes tendent à redéfinir le périmètre des foyers de vie et permettent de les identifier sous un prisme plus dynamique et plus positif. Ils occupent ainsi entièrement leur place dans le paysage des dispositifs médico-sociaux et s'inscrivent pleinement dans les logiques de parcours des personnes en situation de handicap.

Pour une partie des personnes accueillies, le rythme du Foyer, avec un accompagnement quotidien autour du bien-être et des activités occupationnelles, en phase avec le projet individualisé, est globalement adapté. Pour d'autres, il est impératif d'ouvrir les champs existants afin de promouvoir l'inclusion sociale, voire même d'ouvrir les possibilités d'exercer des compétences professionnelles. Ces actions pour être efficaces doivent être coordonnées et identifiées par les différents acteurs sur leur territoire.

Les passerelles entre établissements

Alors qu'il réside au Foyer de vie Lucien Oziol à Marvejols, Christopher monte tous les lundis au Foyer de vie l'Horizon de Saint Germain du Teil.



Christopher, Résident du Foyer de vie Lucien Oziol

Originaire de La Rochelle, Christopher adore faire des randonnées... mais des randonnées actives et utiles ! « J'aime ramasser les branches et nettoyer la ville. Un jour quelqu'un s'est même arrêté et m'a dit : merci c'est du bon boulot ! ». Alors oui, pourquoi pas bosser un peu ? Les équipes sont conscientes des capacités de Christopher et décident donc de l'intégrer aux ateliers de l'Horizon. Les éducateurs disent de lui qu'il a beaucoup de compétence, qu'il est toujours de bonne humeur, autonome et qu'il fait preuve de beaucoup de volonté. Autant de qualités mises à profit une fois par semaine pour la fabrication de K-lumets ou les espaces verts. « J'ai vraiment envie de travailler et cela me plaît » dit Christopher.

Camille, elle, est accompagnée par l'IMPro Le Galion. Elle étudie au lycée Théophile Roussel à Saint Chély d'Apcher. Elle est en CAP ATMFC (Assistance Technique en Milieu Familial et Collectif) et passera ses examens fin juin. Elle réalise des stages pratiques au Foyer Lucien Oziol : en cuisine, au ménage et en lingerie. Les foyers, comme terrain de stage, c'est aussi une façon de s'ouvrir à l'extérieur.

Et pourquoi pas aller encore plus loin, explique Jean-Luc Escalé, « vers des coopérations entre établissements (qui pour certaines existent déjà), qui transcendent les logiques d'autorisations (Conseil Départemental/ARS) et travailler dans une logique de territoire ». Une maison santé et bien être, en cours de mise en place sur le foyer l'Horizon, pourrait prochainement s'ouvrir aux résidents des 2 MAS du village et pourquoi pas aux habitants de la commune ?

Au cœur de la cité

Au Foyer de vie Saint Hélon, la proximité avec le centre-ville de Marvejols offre la possibilité aux "habitants" d'accéder à différents services : magasins, coiffeurs, esthéticiennes, banques... Ils peuvent aussi profiter de divers loisirs comme se rendre au marché, aller boire un verre dans les bars et restaurants, regarder un film au cinéma, explique Karine Bourbon, la psychologue de l'établissement.

Cette ouverture à la vie de la cité se fait pour beaucoup dans la continuité de ce qu'ils ont pu connaître lorsqu'ils étaient en situation de travail avant leur admission au Foyer de vie. Certains ont d'ailleurs maintenu une activité, cela se révèle très important pour leur équilibre personnel. Ils sont aussi associés à des activités de bénévolat ou des activités culturelles...

C'est le cas de Guy, résident du Foyer Saint Hélon qui, depuis plus de 5 ans, se rend deux fois par semaine au Secours Populaire. Tous les mardis après-midi, il aide Anne-Marie à mettre les produits en rayon et le vendredi, il participe à la distribution. Anne-Marie a connu des coups durs dans sa vie, et des problèmes de santé, elle est reconnaissante envers les gens qui l'ont soutenue et aujourd'hui elle le rend bien, aux bénéficiaires du Secours Populaire, et à Guy qui, pour elle est un collègue parmi d'autres. « On rit, on s'entraide, bref

une relation entre gens "normaux" ». Quant à Guy, il est enchanté de pouvoir donner un coup de main. « J'ai travaillé à l'ESAT, alors j'aime bien continuer à faire du travail. C'est bien pour moi. Et puis je suis utile. » explique-t-il.

J'ai travaillé à l'ESAT, alors j'aime bien continuer à faire du travail. C'est bien pour moi. Et puis je suis utile.



Guy, Résident du Foyer de vie Saint Hélon



Saint Germain du Teil, un bourg inclusif

Pour Didier Jurquet, le Maire de Saint Germain du Teil, le handicap est une composante du village. Le Clos du Nid y est implanté depuis des décennies et la population a évolué autour du Handicap. La coopération entre le Foyer de vie l'Horizon et le territoire de Saint Germain du Teil est donc une histoire ancienne, riche d'échanges.

Ces partenariats se traduisent par des interventions régulières de résidents au sein de la collectivité ou auprès des acteurs locaux :

- une résidente intervient à la cantine scolaire,
- l'atelier espace vert du foyer preste sur la commune,
- une équipe de 5 à 6 résidents assure l'entretien du "patrimoine", la réfection et la restauration d'espaces urbains,
- le ramassage hebdomadaire des cartons de tous les commerçants est réalisé par le foyer,
- l'accueil du public à la déchetterie est confié à deux résidents deux fois par semaine (communauté de communes).

À ces actions, s'ajoutent les partenariats actifs avec d'autres entrepreneurs, la chocolaterie Carré Passion et le Food-truck Cuisines en scène.

L'objectif est de participer à la vie de la commune, d'être intégré à des actions utiles et citoyennes

Vers la professionnalisation

Certains résidents ont un potentiel qu'il est indispensable de soutenir et développer. C'est la raison pour laquelle les foyers de vie envisagent de déployer la RSFP, avec l'AFPA⁽⁴⁾. Deux membres du personnel, Fabienne Mas et Sébastien Olivier ont d'ailleurs été formés pour tutorer des personnes en situation de



Didier Jurquet
Maire de Saint Germain du Teil



De gauche à droite : M. Rey, référent évaluateur, Fabienne Mas, référente RSFP pour le Foyer de vie l'Horizon, Djemâa Mammeri, diplômée RSFP, Jean-Luc Escalé, directeur du Foyer de Vie l'Horizon, Jean-Louis Sagnet, secrétaire à la mairie de Saint Germain du Teil représentant la profession, M. Teggour, responsable AFPA.

handicap et les amener vers la reconnaissance de leur compétence. Dans le cadre du dispositif de Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels (RSFP), Djemâa, résidente du Foyer de vie l'Horizon, a été évaluée pour l'épreuve pratique du référentiel Agent Administratif : "Gérer des appels entrants dans le respect des procédures". Elle a validé cette compétence avec brio ! C'est la première personne, accompagnée en Foyer de Vie, à bénéficier de ce dispositif et à valider un domaine de compétence. Et ce sont 6 à 8 compétences qui devraient être obtenues en juin 2022.

La volonté de déployer le dispositif RSFP aux résidents de Foyers de vie est novateur, c'est même une première en France, selon l'AFPA !

Les Foyers de vie ont su se saisir des évolutions, ils ont su bouger les lignes et apporter des solutions qui

s'inscrivent dans la réalité des personnes accompagnées. Aujourd'hui, ils occupent une place bien définie dans le paysage médico-social et, en développant des accompagnements novateurs, en multipliant les partenariats, en s'ouvrant à leur environnement, ils s'inscrivent dans un mouvement leur permettant d'inventer de nouvelles réponses... toujours plus inclusives. ●

(1) Breton-Souriau Marie-Josèphe, *L'enjeu des foyers de vie : la participation sociale des personnes handicapées mentales inaptes au travail*, Mémoire de D.S.T.S., Collège coopératif de Rhône-Alpes, Lyon, 2004, p.7.

(2) Digaud-Clavel Jean-Marc, *Conduire un changement de culture institutionnelle en foyer de vie pour accompagner le résident dans son parcours de vie*, Mémoire de Cafdes, EHESP, 2011, p.16

(3) www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2005

(4) Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA)

Zoom sur : un bourg inclusif



Nancy et Nathalie, travail et passion

Nancy, résidente du foyer, se rend quelques heures par semaine à la chocolaterie Carré Passion que Nathalie Estèves a ouverte au sein de Saint Germain du Teil. Elle emballe les chocolats, remplit les réglottes de napolitains, met les étiquettes, parfois elle va même jusqu'à participer activement à la production.

« Au sein du foyer, on la dit renfermée, parfois agitée, ici à Carré Passion, elle s'ouvre sur ses projets, ses envies, elle est calme et apaisée. Et puis elle est fière. C'est la seule de son groupe à avoir une activité à l'extérieur. Venir ici la valorise. Et en fait, je reçois aussi beaucoup d'elle. On a développé une relation forte et particulière. » se réjouit Nathalie Estève



Josiane et Delphine pour le bonheur des plus petits

Josiane Astruc, employée de la commune pour la cantine de l'école, travaille avec Delphine, résidente au foyer.

« Delphine m'aide vraiment beaucoup, elle met la table, coupe le pain, m'aide au service. C'est un vrai appui et elle s'intéresse vraiment à ce qu'elle fait. »

Delphine intègre bien les choses et s'est vite familiarisée aux normes d'hygiène : mettre une charlotte, se laver les mains...

Sa seule difficulté est de retenir le prénom de tous les enfants ! Mais eux ne l'oublient pas car Josiane est formelle : *« Lorsqu'elle n'est pas là, ils la réclament ! »*



Soufiane et Wassila : bon trip au food truck !

Fanny Couderc, la propriétaire du Food Truck "Cuisines en scènes" s'est entourée de 2 résidents : Wassila et Soufiane.

Si Wassila vient aider à la production en cuisine, Soufiane, lui, assure la vente des plats le vendredi sur le marché. *« Tout le monde le connaît Soufiane ! C'est un vrai commercial ! »*

Au-delà de l'aspect convivial, ses compétences lui permettent même d'avoir des responsabilités comme faire la caisse avec Fanny certaines fois.

« C'est valorisant pour eux et tellement bénéfique pour nous. Ils apprennent professionnellement, et nous, on aborde la vie avec une autre philosophie ! »

Les ESAT sur la Foire de La Lozère !

Le Clos du Nid était présent sur la foire avec un superbe stand qui mettait en avant les savoir-faire de nos ESAT et plus particulièrement du pôle bois, à l'initiative de cette opération.



Sur les 3 jours de foire, près de 10 travailleurs se sont relayés pour parler de leur activité.

Marie-Bérangère, qui travaille à l'ESAT La Valette, a été particulièrement exhaustive dans sa présentation, elle n'a oublié de citer aucune activité d'ESAT aux visiteurs intéressés ! Ludovic a lui-même découvert des choses qu'il ne connaissait pas. Quant à Pierre, il apprécie particulièrement ce changement d'ambiance et de rythme dans son quotidien.

Et tous unanimement de conclure « Cela nous permet de parler de nous. On est fier du boulot que l'on fait toute l'année et on est content de le montrer aux gens. »

Durant 3 jours les équipes de moniteurs et les travailleurs en situation de handicap se sont relayés pour présenter aux chalandes les activités des ESAT et plus spécifiquement celles du pôle bois. Une occasion aussi d'évoquer avec les entreprises en place une des finalités de l'ESAT : être un tremplin vers le monde ordinaire. Patrick Malfroy, Directeur, mais aussi les chefs de services, Hélène Maurin ou Laurent Janetta, n'ont pas manqué de sillonner les allées et d'évoquer largement la volonté du Clos du Nid d'inclure les personnes accompagnées qui le souhaitent et en ont la capacité au sein des entreprises du monde ordinaire par le biais de stages ou de prestations de services. Autre dispositif mis en avant sur

ces 3 jours : l'Emploi Accompagné, dont le Clos du Nid, au travers de l'ESAT la Colagne, est chef de file de la plateforme pour la Lozère. Delphine Cabirou, Job Coach au sein de l'ESAT, a, elle aussi, démarché les agences d'intérim et les PME pour présenter ce nouveau dispositif. Le vendredi soir, lors d'une soirée organisée par le MEDEF, Patrick Malfroy, Delphine Cabirou et Laurent Janetta ont eu l'occasion d'expliquer l'Emploi Accompagné à un auditoire composé de nombreux chefs d'entreprise du territoire.

Devenu itinérant l'espace d'un week-end, le Nid des Délices, a rencontré un vrai succès. Miel, nougats, damaselles et croquants ont ravi les papilles des visiteurs. Une belle mise en avant de la dynamique de nos ESAT ! ●



Marie-Bérangère, Pierre et Ludovic

À La Tieule, le parc photovoltaïque inclut un projet social

Lors de l'inauguration officielle du parc solaire photovoltaïque de La Tieule, le Clos du Nid occupait une place bien particulière. Si Philippe Castanet, Préfet de la Lozère, s'est félicité « d'un projet en tous points exemplaire », c'est parce qu'au-delà :

- de l'aspect sociétal, évoqué par William Arkwright, le directeur général d'Engie Green, voyant le parc de la Tieule comme « l'emblème de l'énergie renouvelable »,
- de l'aspect technique remarquable, 35 000 panneaux pour 15 Mégawatts de production électrique,
- de l'aspect économique, mis en avant par Emmanuel Castan, Maire de La Tieule,

ce projet a une dimension sociale dans lequel le Clos du Nid prend une part importante.



Jacques Blanc, à l'origine du projet alors qu'il présidait encore le Syndicat Mixte de l'A75, s'est aussi exprimé comme Président du Clos du Nid pour parler avec beaucoup de chaleur du caractère inclusif

de cette belle opération. En effet, l'ESAT La Colagne était à l'honneur ce vendredi 30 avril, les équipes de l'atelier apicole étaient au grand complet et pas peu fiers de voir valorisé leur travail sur la parcelle avec l'installation de 25 ruches. Un pot de leur miel était même offert aux quelques 200 invités.

Des équipes d'ESAT vont aussi participer à la plantation de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) sur certaines zones du parc. Ces mêmes plantes seront exploitées par Essenciagua le producteur local d'huiles essentielles, elles-même utilisées auprès des résidents de nos établissements. Bref, le point de départ d'une économie circulaire au sein de laquelle le Clos du Nid a une position centrale ! ●



Patrick Malfroy à gauche et toute l'équipe de l'atelier apiculture de l'ESAT La Colagne

Un prof APA en MAS ? Hadrien Pibarot nous en parle...



Qu'est-ce que l'activité physique adaptée ?

L'activité physique adaptée est une intervention non médicamenteuse dont l'objectif est d'améliorer la santé (bio-psycho-social) des individus atteints de handicap et/ou de maladies chroniques.

Quel est le rôle d'un enseignant en activité physique adaptée ?

Le rôle d'un Enseignant en activité physique adaptée, est d'adapter les activités proposées en fonction des capacités et des besoins du pratiquant. À travers cela, son objectif est de prévenir l'apparition ou l'aggravation de maladies chroniques, d'augmenter ou de maintenir l'autonomie et la qualité de vie des pratiquants ainsi que leur inclusion dans la vie sociale.

Pour cela, l'enseignant en activité physique adaptée va évaluer le sujet, concevoir un programme adapté à ses capacités et à ses besoins, encadrer les séances et réévaluer le sujet à la fin de son programme afin de pouvoir constater, ou non, les bénéfices de cette activité.

Qu'est-ce que l'activité physique adaptée apporte aux résidents des Maisons d'Accueil Spécialisées ?

Les résidents des Maisons d'Accueil Spécialisées présentent des déficiences intellectuelles profondes et peuvent souffrir de Polyhandicap (pour la MAS Aubrac). En plus de développer, pour la plupart, des troubles moteurs associés, c'est une population qui souffre d'un vieillissement biologique accéléré. Cela entraîne les complications habituelles qui accompagnent le vieillissement : maladie chronique, perte de la motricité, perte de l'équilibre, diminution de l'autonomie... Il est donc important de travailler sur les capacités et les aptitudes physiques des résidents afin de leur permettre de conserver le peu d'autonomie qu'ils possèdent, dans le but, aussi, de soulager les équipes de proximité. ●

Où intervenez-vous et avec quel matériel ?

Les supports utilisés et proposés diffèrent selon les capacités et les besoins du résident. On intervient aussi bien à l'intérieur de la MAS (salle de mise au sol, parcours moteurs, dynamico, ...) qu'à l'extérieur (randonnée, balnéothérapie, tricycle...).

Quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier ?

L'empathie est une qualité importante pour exercer ce métier, tout comme l'adaptabilité ou encore la pédagogie. Il est indispensable d'être capable de travailler en pluridisciplinarité avec les autres corps de métiers pour exercer ce métier. ●

L'autorisation de l'EATU renouvelée

L'Établissement d'Accueil Temporaire et d'Urgence (EATU), la Maison des Sources, accueille des adultes en situation de handicap pour des séjours de répit ou d'urgence situationnelle.



Cet établissement dispose depuis 2015 d'un statut expérimental dans le cadre d'une autorisation limitée dans le temps. L'évaluation qui a été réalisée au terme de cette période « met en évidence une offre d'accueil temporaire flexible et très bien identifiée au-delà du département de la Lozère et même d'Occitanie »⁽¹⁾. L'importance de ces données couplées au constat de l'importance de cette offre de prestation sur le territoire, pour répondre aux besoins en terme de répit et d'accueil d'urgence, a conduit les autorités de tutelle, l'ARS et le Conseil Départemental, à renouveler l'autorisation jusqu'en 2025. Cette nouvelle autorisation est pour le Président Jacques Blanc, « une consécration » et une vraie reconnaissance non seule-

ment de l'intérêt de ce type de structure mais de la capacité de notre Association à proposer des solutions innovantes face à des besoins émergents. Si cette nouvelle période expérimentale « permettra de réfléchir sur le devenir de l'établissement »⁽¹⁾, elle s'inscrit aussi dans une réponse plus globale qui se dessine quant au public accueilli. En effet, côté A2LFS, une réflexion est en cours pour la création d'un EATU pour enfants, accolé à l'Institut d'Education Motrice de Montrodât.

Un projet intéressant tant pour la complémentarité de l'offre entre les 2 associations que pour la reconnaissance par les partenaires institutionnels de leur synergie. ●

(1) Courrier de l'ARS et du CD en date du 17/02/2022

L'IMPro le Galion au festival Discrimétrage



L'IMPro le Galion s'est transformé, le temps d'un projet, chaque mercredi après-midi, en véritable studio de cinéma. 10 ans après leur première participation, les jeunes de l'IMPro le Galion sont, pour la seconde fois, en lice au festival Discrimétrages, porté par la Ligue de l'Enseignement et la Région Occitanie, qui récompense des courts-métrages réalisés par des lycéens, dont le thème porte sur les discriminations.

Le concours a pour objectif de donner la parole à des jeunes provenant de tous horizons pour porter un discours citoyen, amener des témoignages et surtout sensibiliser à la lutte contre toutes les formes de discriminations.

Un sujet qui touche particulièrement les jeunes de l'IMPro et une occasion pour eux de se livrer, face à la caméra, sur certaines épreuves qu'ils ont traversées.

« Ils monteront les marches » de l'Hôtel de Région à Montpellier le 22 juin prochain pour la projection officielle... et les résultats de la compétition en suivant.

Du côté de l'A2LFS Le SSR Addictologie de la Canourgue rejoint l'A2LFS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le SSR addictologie de La Canourgue a intégré le périmètre de l'A2LFS qui voit ainsi son pôle sanitaire enrichi d'un nouvel établissement.

La complexité de l'environnement rendant de plus en plus difficile la gestion de ce type d'établissement, depuis plusieurs années, le CCAS de La Canourgue, à l'origine de sa création, cherche un moyen de pérenniser cette structure sur la commune. À la recherche de solution de long terme, c'est tout naturellement que les élus se sont tournés vers l'A2LFS, opérateur majeur pour les SSR* en Lozère. Porté par ULISS,

le transfert de l'autorisation et de la gestion s'est fait au 1^{er} janvier 2022 par décision de l'ARS en date du 22 septembre 2021.

Présentation du SSR Sainte Marie

Le SSR addictologie est situé à La Canourgue au centre du bourg. Il accueille des femmes, seules ou avec enfant, présentant des troubles liés à un comportement addictif (alcool, drogue...). D'une capacité d'accueil de 28 patientes prises en charge dans le cadre d'une hospitalisation complète faisant suite à un sevrage médical, le SSR propose des séjours en moyenne de 8 semaines.

L'établissement a donc la particularité d'accueillir uniquement des femmes et cette non-mixité facilite l'expression de la parole et favorise une réflexion personnelle. L'objectif majeur au travers d'une démarche de socialisation est de retrouver une meilleure qualité de vie et un mieux-être.

Pourquoi l'A2LFS ?

3 arguments majeurs ont prévalu à ce que l'A2LFS soit retenu comme gestionnaire de l'établissement :

- L'A2LFS a une présence historique et une expertise forte sur le territoire dans le domaine sanitaire.



Rappelons que l'Association est à l'origine du Préventorium Lozérien à Antrenas, dont l'objectif dans les années 30's était de combattre le fléau de l'époque, la tuberculose.

- L'A2LFS est membre du GCSMS ULISS qui participe à la gestion du SSR Les Tilleuls sur Marvejols.
- L'A2LFS gère un pôle sanitaire bien étoffé qui comptait, avant la reprise de l'établissement de La Canourgue, 3 SSR : à Antrenas, les SSR pédiatrie et pneumologie et à Montrodat, le SSR rééducation fonctionnelle.

L'A2LFS regroupe désormais au sein de son pôle sanitaire, 4 SSR, soit désormais :

- Près de 180 lits et places
- Et plus de 180 professionnels

L'A2LFS devient ainsi un des principaux opérateurs sanitaires privés à but non lucratif sur le département dont l'objectif central reste de continuer à répondre au mieux aux besoins de santé du territoire. ●

*SSR : Soins de Suite et de Réadaptation

Flash back, Quand l'Armée offre au Clos un bâtiment et une devise

Après le bâtiment dit "du Congrès" construit en 1958, la Caisse militaire propose de financer un nouveau bâtiment de 50 lits. À une condition : qu'il soit construit en 1 an.

Effrayé par aucun challenge, il faudra seulement 11 mois à l'abbé Oziol pour édifier ce nouvel espace qui sera assez naturellement baptisé "bâtiment des Armées". Nous sommes en janvier 1960. Il neige, il fait froid, c'est un des jours les plus froids de l'année. Près de 50 personnalités de haut rang, parmi lesquelles le Préfet Séguy, l'Intendant Malbec, de la Caisse nationale militaire de Sécurité Sociale et M. Tomy, le Conseiller technique du Ministre des Armées, se massent devant le bâtiment flambant neuf pour son inauguration. En remettant officiellement ce nouveau pavillon, l'Armée française donne une extension nouvelle à l'œuvre du Clos du Nid pour des enfants de militaires en situation de handicap.

Quelques mois auparavant, la rencontre entre l'Abbé Oziol et l'Intendant Malbec, « polytechnicien et docteur en droit, dont les titres n'avaient pas écorné les qualités humaines », s'étend sur une longue discussion. Tous ces enfants accueillis ont des degrés de handicap hétérogènes et il est nécessaire de construire des structures pour les accompagner « du berceau jusqu'à la tombe ». La devise fit mouche et guide l'action de l'Association

encore aujourd'hui avec la notion contemporaine de Parcours. Lors des prises de paroles, les personnalités ont été éloquentes quant à l'œuvre accomplie : « Un établissement comme le Clos du Nid est vraiment l'exemple d'un investissement social tant sur le plan national que sur le plan départemental dont doit s'enorgueillir notre pays et votre département. » M. Tomy
« Ce bâtiment vous permettra d'entreprendre de façon notable votre ac-



tion et d'obtenir, j'en suis sûr, des résultats remarquables. Vous donnez en quelque sorte à ces enfants une deuxième naissance. Il est inutile d'insister sur la noblesse et la grandeur d'une telle action. » L'intendant Malbec

Cette année là le Clos du Nid atteindra des chiffres record de demande d'admission... ●

* Les enfants de Saint Nicolas, p.115



La Liberté, le journal du Massif central du 31 janvier 1960

Le Clos... sur les réseaux

Nos établissements sont particulièrement actifs, et ils en parlent sur les réseaux. Suivez-nous !



Soyez vous aussi acteurs sur nos réseaux !
#closdunid



RECYCLAGE D'ORDINATEURS

Nous recyclons les ordinateurs et écrans dont vous ne vous servez plus !

L'ESAT de la Colagne dispose d'un contrat avec l'entreprise Rhône Alpes Argent, spécialiste du recyclage électronique. Ce partenariat permet aux travailleurs en situation de handicap de sélectionner, trier et récupérer les différentes composantes qui seront ensuite recyclées.

Si vous disposez de périphériques informatiques et écrans inutilisés, cassés ou encore défectueux, l'ESAT de la Colagne les prend en charge.



Confidentialité garantie sur les données récupérées.



Récupération gratuite de votre matériel dans un rayon de 20 kilomètres.



Projet porté par des travailleurs en situation de handicap.



Attention : les imprimantes et écrans cathodiques ne se recyclent pas.

ESAT LA COLAGNE

04 66 42 93 35

commercial@closdunid.asso.fr



Le Clos du Nid

PARCOURS

www.closdunid.asso.fr

Avenue Pierre Semard
48100 Marvejols

Tél. : 04 66 32 03 11

Mail : contact@closdunid.asso.fr



Membre de :



Union Lozérienne
des Institutions
Sanitaires et Sociales